

FONDS QUÉBÉCOIS DE RECHERCHE EN PHYSIOTHÉRAPIE DE LA FONDATION DE LA PHYSIOTHÉRAPIE DU CANADA

Le Comité de recherche clinique de l'OPPQ

Le Comité de recherche clinique de l'OPPQ a toujours soutenu les efforts de développement de ses membres par la distribution de bourses d'études, et a constamment encouragé le développement de la profession par l'entremise de subventions de recherche. Conscient de l'importance de la recherche clinique en physiothérapie, le Comité a exploré les avenues possibles pour mieux soutenir les chercheurs cliniciens.

Partenariat avec la Fondation de physiothérapie du Canada

La Fondation de physiothérapie du Canada (FCP) est un organisme caritatif qui finance la recherche en physiothérapie au Canada en vue d'améliorer la mobilité, la santé et le bien-être de la société. Elle se donne pour objectif d'implanter des fonds de recherche dans chacune des provinces. C'est ainsi que l'OPPQ a saisi l'opportunité de développer un nouveau partenariat. En créant conjointement un fonds de recherche en physiothérapie pour le Québec, **l'OPPQ et la FCP assurent la réalisation de projets de grande envergure, en portant une attention particulière aux problématiques cliniques rencontrées par les physiothérapeutes et thérapeutes en réadaptation physique au Québec.**

Cotisation unique

Afin de démarrer le projet, un fonds de 50 000 \$ réparti sur trois ans a été octroyé à la FCP. La somme initiale sera prise à même le fonds de recherche clinique de l'OPPQ. Afin d'éviter d'amputer de façon significative et prolongée les fonds destinés aux bénéficiaires de bourses, les membres ont voté, lors de l'assemblée générale du

4 novembre 2011, pour une cotisation spéciale (non récurrente) de 5 \$ qui sera prélevée au moment du renouvellement 2012 de l'inscription au Tableau de l'Ordre. Cette contribution permettra au Comité de poursuivre la remise de bourses et d'obtenir le montant nécessaire à la mise en place du fonds de recherche québécois en physiothérapie.

Les membres qui souhaitent donner de façon volontaire une contribution additionnelle peuvent s'adresser directement à la FCP qui leur remettra un reçu d'impôt.

Lorsque le fonds sera assez important, les intérêts générés par le fonds seront distribués sous forme de bourses pour la recherche en physiothérapie au Québec. Le montant des bourses sera plus important que celui offert par l'OPPQ actuellement.

L'importance de soutenir la recherche

Les chercheurs qui se consacrent à faire avancer les techniques de traitement et les connaissances des professionnels de la physiothérapie contribuent, de façon déterminante, à les faire évoluer dans le but **d'offrir les meilleurs soins aux clients.** De plus, ils participent à la **reconnaissance du caractère scientifique de la physiothérapie.** Les projets de recherche subventionnés par la FCP permettent de réaliser d'importants travaux de mise au point. Les preuves scientifiques recueillies grâce aux recherches **amélioreront les traitements et les prises de décisions dans la pratique de la physiothérapie.**



Pour en savoir plus sur la Fondation de physiothérapie du Canada, rendez-vous au www.physiotherapyfoundation.ca